



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DES PASSATION DE MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 01-MJ/PRMP/AP.25
23/01/2025

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° en date du et dans **INONA NO VAOVAO le 31/01/2025**.

2. Le MINISTÈRE DE LA JUSTICE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour fournir : **Fourniture des produits alimentaires réparties en quatre (04) lots (à commandes) : Lot 1: Fourniture de Riz, manioc sec, maïs, etc, pour les Maisons de Force de Tsiarahy et d'Imeritsiatosika; Lot 2: Approvisionnement en stock de sécurité alimentaire (manioc sec, riz, maïs, etc.) pour les Établissements pénitentiaires des 22 DRAPs; Lot 3: Fourniture de produits d'épicerie pour les Clubs Sportifs du Ministère de la Justice à l'occasion de la rencontre sportive des Fonctionnaires (ASIEF); Lot 4 : Fourniture de denrées alimentaires pour le Personnel de l'Administration Pénitentiaire à l'occasion des périodes festives.** . Les fournitures sont réparties en 4. Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à commande conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : ANDRIANARIVO Tahiriarifara
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Bureau : , Étage : 1ère, Porte : 106

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : cinq cent mille Ariary (**Ar 500 000.00**)
- Lot 2 : cinq cent mille Ariary (**Ar 500 000.00**)
- Lot 3 : quarante mille Ariary (**Ar 40 000.00**)
- Lot 4 : quarante mille Ariary (**Ar 40 000.00**)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à , étage: 1ère / porte: 106 au plus tard le **21/02/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas autorisée.**

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : sept millions neuf cent mille Ariary (**Ar 7 900 000.00**)
- Lot 2 : sept millions cent mille Ariary (**Ar 7 100 000.00**)
- Lot 3 : cinq cent mille Ariary (**Ar 500 000.00**)
- Lot 4 : cinq cent mille Ariary (**Ar 500 000.00**)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.



à _____, Le 23/01/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics